

Politique et règlement



Inscription

Réservez tôt pour obtenir votre place pour une session ou un atelier, ainsi vous pourrez être certain d'avoir la journée et l'heure que vous désirez... car les places sont limitées. Advenant le cas où il n'y aurait plus de place disponible, vous serez sur une liste de rappel et serez prioritaire dès qu'une place sera libérée.

Votre engagement à venir aux cours devient votre responsabilité et non celle de Atelier Auger Art. **Si vous ne vous présentez pas à un cours il n'y aura aucune reprise, remboursement, échange ou crédit, et ce, peu importe le motif de l'absence.** Notez que si l'absence relève d'une décision gouvernementale, les cours manqués seront reportés.

Atelier Auger Art se réserve le droit d'annuler votre inscription pour des raisons éthiques, telles que : comportement inacceptable, etc. Dans ce cas, nous vous rembourseront un montant du coût estimé des cours annulés déjà payés.

Protocole sanitaire

Comme les cours sont donnés en présentiel, le respect des protocoles sanitaires est primordial. Les consignes émises par le gouvernement seront appliquées et nous vous prions de ne pas vous présenter au cours si vous éprouvez des symptômes grippaux.

Paiement et remboursement

Le montant de 50 \$ de dépôt ou le montant total de la session doit être payé pour valider la réservation. En cas d'annulation, toutes sommes versées seront remboursées si l'annulation est faite deux semaines avant le début de la session.

Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces 2 montants :

- le coût des cours déjà suivis;
- une pénalité prévue par l'Office de la protection du consommateur (correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis).

La demande de remboursement doit être reçue par courriel, elle sera effective dès la date de réception.

Ateliers d'une journée ou cours spéciaux

Lorsqu'un cours à l'unité ou un atelier d'une journée a été réservé avec paiement effectué à l'avance, l'annulation devra être faite deux semaines avant le cours spécifique. Le montant payé sera remboursé en totalité, et ce, sans aucune pénalité. Aucun remboursement, ni échange ne sera accepté passé ce délai.

Chèques sans provisions

Des frais de 50 \$ seront réclamés pour tout chèque sans provisions s'ajoutant au montant inscrit sur le chèque retourné. Le cas échéant, les paiements subséquents devront être faits au comptant.

Merci de votre compréhension,

Chantal Auger